

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule

Gamme

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle (*)	Type moteur	Cylindrée (cm3) / Puissance (kW/ch.)	Type de transmission / Nombre de rapports	Puissance administrative en France
Espace IV						
Authentique 1.9 dCi	09/02 >	JK0UA6	F9Q 820	1870 / 86/117	Méca. (PK6)/6	7
Expression 1.9 dCi	04/04 > 11/04					
Empreinte 1.9 dCi						
Limited 1.9 dCi						
Authentique 2.2 dCi	09/02 >	JK0HA6	G9T 742	2188 / 110/150	Méca. (PK6)/6	10
Expression 2.2 dCi	12/03 >					
Privilège 2.2 dCi						
Initiale 2.2 dCi						
Empreinte 2.2 dCi						
Limited 2.2 dCi	11/04 >	JK0HAB	G9T 743	2188 / 110/150	Auto. (SU1)/5	11
Expression 2.2 dCi Proactive	04/03 >					
Privilège 2.2 dCi Proactive						
Initiale 2.2 dCi Proactive						
Empreinte 2.2 dCi Proactive						
Limited 2.2 dCi Proactive	11/04 >	JK0UC6	F9Q 820	1870 / 86/117	Méca. (PK6)/6	7
Authentique 1.9 dCi	09/02 >					
Expression 1.9 dCi	04/04 > 11/04					
Limited 1.9 dCi	11/04 >					
Authentique 2.2 dCi	09/02 >	JK0HC6	G9T 742	2188 / 110/150	Méca. (PK6)/6	10
Expression 2.2 dCi	12/03 >					
Privilège 2.2 dCi						
Initiale 2.2 dCi						
Empreinte 2.2 dCi	04/04 > 11/04	JK0HCB	G9T 743	2188 / 110/150	Auto. (SU1)/5	11
Limited 2.2 dCi	04/03 >					
Expression 2.2 dCi Proactive						
Privilège 2.2 dCi Proactive						
Initiale 2.2 dCi Proactive	12/03 >	JK0HCB	G9T 743	2188 / 110/150	Auto. (SU1)/5	11
Empreinte 2.2 dCi Proactive	04/04 > 11/04					
Limited 2.2 dCi Proactive	11/04 >					

(*) Le type Mines, sur la carte grise du véhicule, est composé à partir d'un numéro issu d'un Certificat National d'Identification (CNIT). Celui-ci ne peut servir à identifier le véhicule car il évolue constamment en fonction de la production. Toutefois un code modèle permet l'identification du véhicule, puisqu'il constitue le numéro d'identification (**A**, **B** et **C**), du **4e** au **10e** caractère.

Plaque constructeur (A)

La plaque constructeur est collée dans le bas du pied milieu droit.

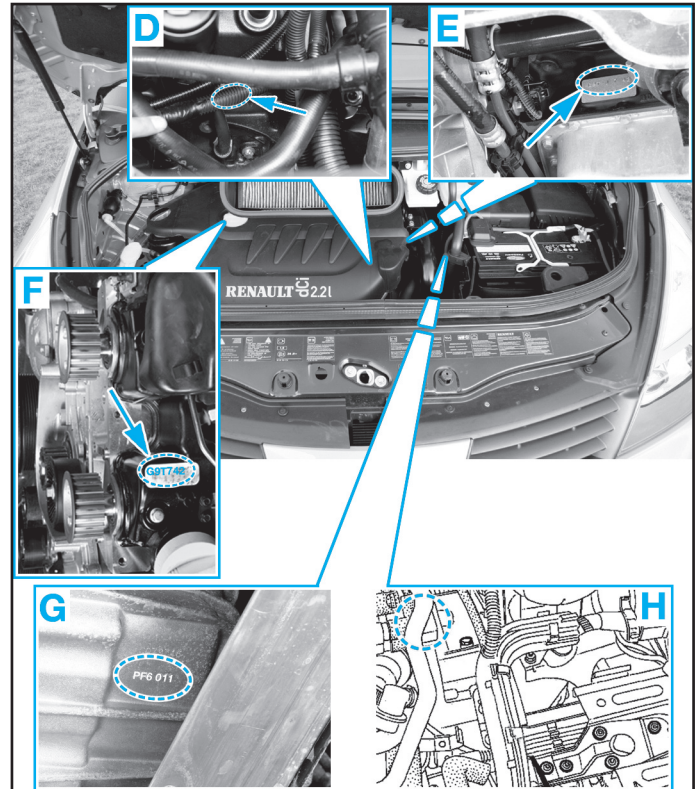
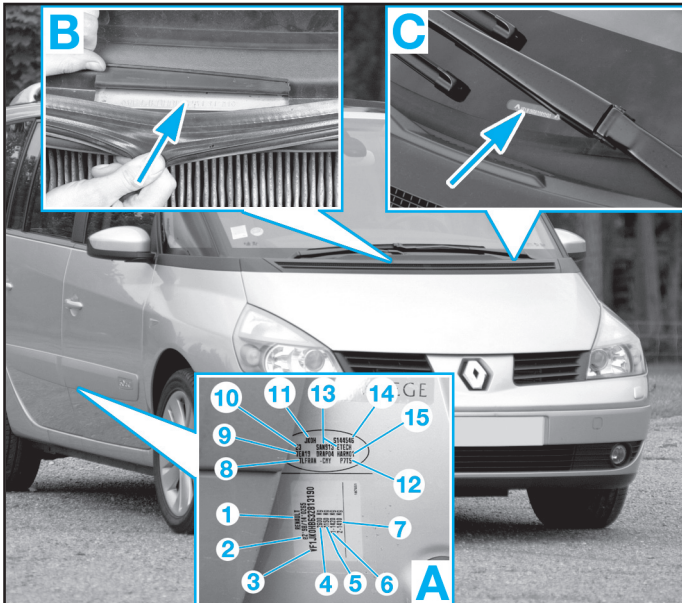
Elle indique dans l'ordre :

- (1) Le nom du constructeur.
- (2) Le numéro de réception CEE.
- (3) Le type mines du véhicule (code modèle et son numéro dans la série du type).
- (4) Le poids total autorisé en charge.
- (5) Le poids total roulant autorisé.

- (6) Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- (7) Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- (8) Les caractéristiques techniques du véhicule.
- (9) La référence peinture.
- (10) Le niveau d'équipement.
- (11) Le type du véhicule (code modèle).
- (12) Le code de la sellerie.
- (13) Le complément de définition de l'équipement.
- (14) Le numéro de fabrication.
- (15) Le code de l'habillage intérieur.

Numéro d'identification (B) et (C)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid au centre de la cloison de chauffage (**B**), dans le compartiment moteur. Il est également inscrit sur la plaque constructeur (**A**). Enfin pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque (**C**) située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.



Identification du moteur

Moteur 1.9 dCi (F9Q) (D)

Le type réglementaire et le numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, entre 2 nervures, derrière le tube de jauge à huile.

Moteur 2.2 dCi (G9T)

Le type réglementaire et le numéro de fabrication sont situés sur une plaque rivetée à l'arrière du bloc-cylindres, côté volant moteur (E), et sur une étiquette collée sur le côté droit du couvercle-culasse (F).

Identification de la boîte de vitesses

Boîte de vitesse (G)

L'identification de la boîte de vitesses, comportant le type, l'indice et le numéro de fabrication de celle-ci, est gravée sous le carter de pignonnerie, visible sous le véhicule.

Transmission automatique (H)

L'identification de la transmission automatique, comportant le type, l'indice et le numéro de fabrication de celle-ci, est gravée sur le carter de pignonnerie, visible par le dessus du véhicule.

Référence peinture

Le code peinture est mentionné sur la plaque constructeur (9), collée sur le pied de caisse avant droit (A).

Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Dimensions (en mm)

Carrosserie	Espace IV	Grand Espace IV
Longueur	4661	4861
Largeur	1860(*)/2104(**)	
Hauteur	1728	1746
Empattement	2803	2868
Porte à faux avant	1026	
Porte à faux arrière	832	967
Voie avant	1574	
Voie arrière	1556	

(*) Largeur hors tout avec rétroviseurs extérieurs rabattus.
 (**) Largeur hors tout avec rétroviseurs extérieurs dépliés.

Poids et charge (en kg)

Carrosserie	Espace IV			Grand Espace IV		
	1.9 dCi	2.2 dCi BVM	2.2 dCi BVA	1.9 dCi	2.2 dCi BVM	2.2 dCi BVA
À vide en ordre de marche	1695	1775	1795	1755	1825	1840
Total maxi autorisé en charge	2505		2555	2510	2605	2625
Total roulant autorisé	4050	4150		4100	4200	
Remorque freinée	2000			2000		
Remorque non freinée	750			750		

Caractéristiques pratiques

Capacités

- Réservoir à carburant : **80 litres**
- Huile moteur après vidange et remplacement du filtre :
 - 1.9 dCi : **4,6 litres**
 - 2.2 dCi : **6,3 litres**
- Liquide de refroidissement :
 - 1.9 dCi : **9,3 litres**
 - 2.2 dCi : **9,1 litres**
- Huile de boîte de vitesses manuelle : **2,4 litres**
- Huile de transmission automatique :
 - après vidange : **3,3 litres**
 - total : **7,6 litres**
- Liquide de frein : **1 litre**
- Liquide de direction assistée : **1,1 litre**
- Fluide réfrigérant (R134a) : **1 000 g +/- 35**
- Lubrifiant de compresseur de climatisation :
 - 1.9 dCi : **200 cm³ +/- 10**
 - 2.2 dCi : **220 cm³ +/- 10**

Jantes et pneumatiques

Versions	Jantes (*)	Pneumatiques (*)	Pression (en bar, à froid) (**)	
			À vide et hors autoroute (AV/AR)	En charge et / ou autoroute (AV/AR) (***)
Authentique 1.9 dCi	Acier 6,5 J 16	225/60 R16	2,2/2,1	2,3/2,2
Authentique 2.2 dCi	Acier 7,0 J 17	225/55 R17		2,5/2,2
Expression 1.9 dCi	Acier 6,5 J 16	225/60 R16	2,2/2,1	2,3/2,2
	(Alliage "Antarès" 7,0J 17)	(225/55 R17)		2,3/2,2
Expression 2.2 dCi	Acier 7,0 J 17	225/55 R17		2,5/2,2
	(Alliage "Antarès" 7,0 J 17)	(225/55 R17)		2,3/2,2
Privilège 2.2 dCi	Alliage "Antarès" 7,0 J 17	225/55 R17		2,3/2,2
	(Alliage "Pléiade" 7,5 J 18)	(245/45 R18)		2,6/2,3
Initiale 2.2 dCi	Alliage "Sirius" 7,0 J 17	225/55 R17		2,3/2,2
	(Alliage "Pléiade" 7,5 J 18)	(245/45 R18)		2,6/2,3

(*) Montage série (montage optionnel).

(**) Roue de secours, appliquer la pression maxi. préconisée.

(***) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar.

Voile maxi. des jantes (mm) :

- acier : **0,8**.

- alliage : **0,3**.

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) :**13 daN.m**

Attention :

L'utilisation des chaînes à neige est interdite sur les roues équipées de jantes en alliage de **18"**. Dans ce cas, monter des pneus hiver.

Nota :

Sur les versions dotées du système de surveillance de la pression des pneus, il faut réinitialiser le calculateur en cas de permutation des roues ou de montage d'un jeu de roues hiver, ce qui nécessite l'emploi d'un appareil de diagnostic approprié. La roue de secours n'est pas équipée de capteur, il est normal que le message "capteur hors-service" s'affiche au combiné d'instruments lorsqu'elle est utilisée.

Attention :

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée sur le chant de porte avant gauche. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de **0,2 à 0,3 bar** et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Sur les versions équipées d'une roue de secours de taille inférieure aux 4 autres roues, l'utilisation de celle-ci doit être temporaire et il est conseillé de ne pas dépasser **130 km/h**.

Performances et consommations

Versions	Espace IV		Grand Espace IV	
	1.9 dCi	2.2 dCi (**)	1.9 dCi	2.2 dCi (**)
Motorisations				
Vitesse maxi. (km/h)	180	190	180	190
Consommation (l/100 km) (*) :				
- Cycle urbain	8,6	10,3/11,8	8,9	10,5/12,0
- Cycle extra-urbain	5,8	6,3/7,3	6,0	6,5/7,5
- Cycle mixte	6,8	7,7/8,9	7,0	7,9/9,1
Émission de CO2 (g/km) (*)	183	206/238	187	211/244

(*) Selon les normes CEE 99/100.

(**) Boîte méca./Proactive.

Entretien

Programme d'entretien

Les progrès récemment réalisés dans la conception de votre véhicule et l'utilisation d'huile moteur de haute technologie permettent d'effectuer une révision tous les **30 000 km** ou **2 ans (20 000 km sur 3.0 dCi)**.

Il est impératif de respecter soit le kilométrage, soit la durée, au premier des deux termes atteint.

L'espacement des révisions nécessite de contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur. En effet, un niveau d'huile insuffisant présente des risques de dommages importants. Il est normal que votre moteur consomme de l'huile et plus particulièrement en période de rodage. Contrôlez votre niveau d'huile et faites l'appoint si nécessaire.

Conditions particulières

L'entretien a été conçu pour une utilisation courante de votre véhicule.

En cas d'utilisation dans certaines conditions particulièrement difficiles :

- porte-à-porte permanent,
- utilisation à majorité urbaine,
- petits trajets répétés, moteur froid par basse température, etc.

Renault conseille de faire réaliser une vidange d'huile moteur tous les **15 000 km** ou **une fois par an**.

Opérations d'entretien

Carrosserie

Examen dessous de caisse, passages de roues, ouvrants...

Moteur

Vidange et remplissage.

Remplacement filtre à huile.

Contrôle visuel de la ligne d'échappement.

Freins

Contrôle visuel des plaquettes.
 Contrôle visuel de l'étanchéité du circuit.
 Contrôle du niveau du liquide de frein / embrayage hydraulique.

Contrôle niveaux et étanchéité des circuits

Direction assistée.
 Lave-vitre AV / AR.
 Circuit de refroidissement.

Direction / train avant et arrière

Contrôle du jeu des rotules / état des soufflets caoutchouc.
 Contrôle visuel des amortisseurs AV et AR.

Pneus

Contrôle état et pression des pneus (y compris roue de secours).

Equipements

Contrôle des ampoules (feux, clignotants, stop).
 Contrôle de l'état de la charge batterie véhicule.
 Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs.
 Contrôle de l'état des balais d'essuie-vitre AV et AR.

Opérations supplémentaires

- Remplacement du filtre à air**60 000 km**
 (40000 km sur 3.0 dCi) ou 4 ans
- Remplacement du filtre d'habitacle**30 000 km**
- Remplacement de la courroie de distribution :
 -sauf moteur **3.0 dCi**.....**120 000 km ou 5 ans**
 -moteur **3.0 dCi****200 000 km ou 5 ans**
- Remplacement de la courroie d'accessoires**120 000 km**
 ou 5 ans
- Remplacement du filtre à gazole**60 000 km**
 Aux révisions, si le filtre à gazole n'est pas remplacé, purgez impérativement l'eau de celui-ci.
- Remplacement du liquide de frein**120 000 km ou 4 ans**
- Remplacement des piles de la télécommande d'ouverture des portes**2 ans**
- Circuit de climatisation : contrôle et mise à niveau de la quantité de fluide réfrigérant**4 ans**
- Remplacement du liquide de refroidissement**120 000 km**
 ou 4 ans
- Remplacement du système pyrotechnique des airbags et pré-tensionneurs**10 ans**
- Remplacement des capteurs du système de surveillance de pression des pneus**10 ans**

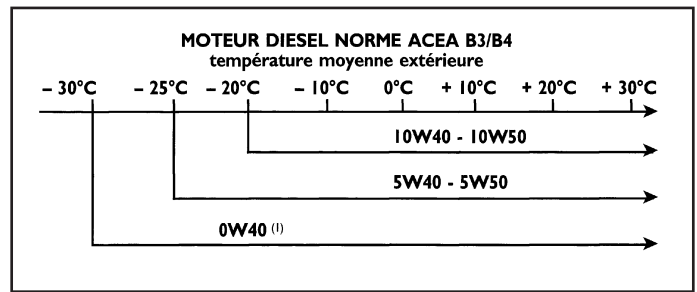
Nota : Les kilométrages ou durées indiqués constituent des maxima à ne jamais dépasser. Dans des conditions particulières d'utilisation (petits trajets répétés, ambiance poussiéreuse...), effectuer un remplacement anticipé.

Type d'huile moteur

Seules les huiles de norme **ACEA** sont utilisables pour répondre à un intervalle de vidange de **30 000 km** ou **2 ans**. Le tableau ci-après indique les qualités des huiles qu'il faut absolument respecter pour un fonctionnement correct du moteur.

(I) Moteurs diesel, pour faciliter les démarrages à froid (au-dessous de **-15°C**) il est préconisé d'utiliser de l'huile de grade **0W40**.

Ne pas utiliser les huiles de grade **0W30**, **5W30**, **10W30** dans les moteurs diesel de la gamme.
 Pour les véhicules diesel, boîte de vitesses automatique, respecter les préconisations indiquées sur l'étiquette située sur le



moteur (sauf moteur **3.0 dCi** : utiliser uniquement de l'huile de norme **ACEA B3/B4** et de grade **5W40**).

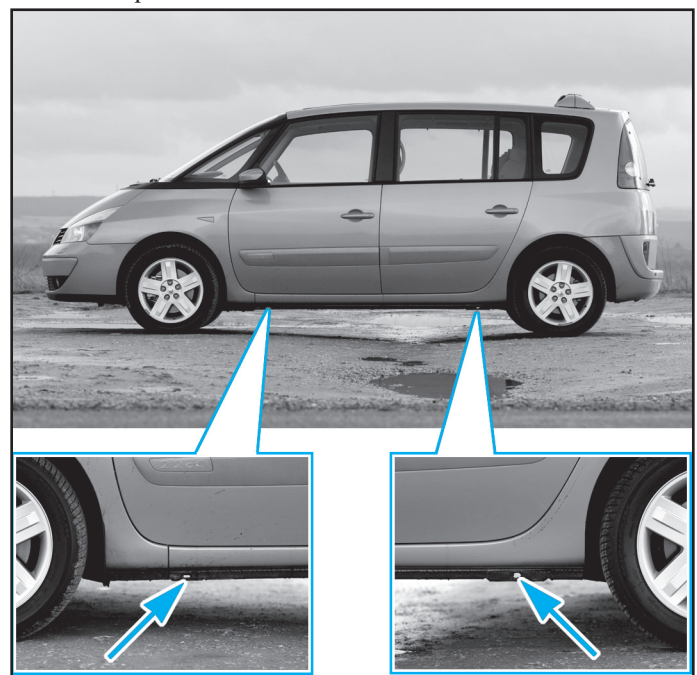
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance

- Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :
 -mettre le contact.
 -appuyer sur la touche située en bout de levier d'essuie-glace et sélectionner l'information "autonomie vidange" sur l'ordinateur de bord.
 -appuyer plus de **10 secondes** sur la touche. La valeur sur l'afficheur clignote puis est remplacée par la valeur d'autonomie préconisée.
 -lâcher la pression sur la touche, la valeur d'autonomie est initialisée.

Levage

Avec le cric de bord

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports en tôle sous la caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner. Des flèches réalisées sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage. Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Avec un cric rouleur d'atelier

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

Nota :

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

Remorquage

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec le bloc outils situé dans le coffre, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déclipé leur obturateur, situé à gauche pour l'avant et à droite pour l'arrière.

Nota :

Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Nota :

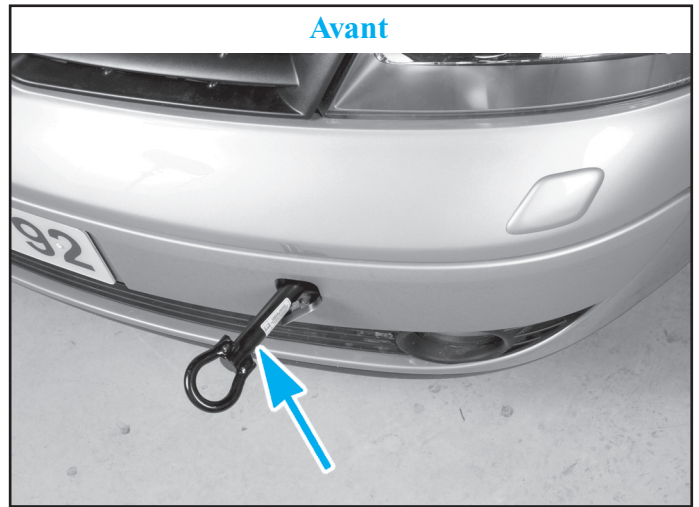
Dans tous les cas, avant de remorquer le véhicule, s'assurer que la tension batterie est suffisante, afin de pouvoir déverrouiller la colonne de direction et le frein de stationnement automatique.

Pour déverrouiller la colonne, après avoir inséré la carte dans le lecteur, appuyer sur le bouton de démarrage "start / stop" pendant **5 secondes** sans toucher aux pédales (après le remorquage, appuyer **2 fois** successivement sur le bouton "start / stop", pour couper le contact).

Pour déverrouiller le frein de stationnement, contact mis, tirer la manette du frein de stationnement et enfoncer son bouton central; dans ce cas, affichage du message "**Frein de parking desserré**" (après le remorquage, s'il est nécessaire de garder le frein de stationnement déverrouillé, contact coupé, voir chapitre "**Freins**").

Si la tension batterie est insuffisante, utiliser une source électrique externe et un appareil de diagnostic pour déverrouiller le calculateur d'airbag, la colonne de direction et le frein de stationnement, sinon utiliser impérativement un plateau.

Avant



Arrière

